



**VOTRE RESTAURANT OU VOTRE
COMMERCE DE PROXIMITÉ PRÉFÉRÉ
N'ACCEPTÉ PAS LA CARTE PASS
RESTAURANT ? IMPRIMEZ CE MÉMO
POUR LUI INDIQUER LA MARCHE
À SUIVRE !**



**Cher Commerçant,
Votre TPE n'accepte pas encore la carte
Pass Restaurant 2^{ème} génération CONECS ?**

Des entreprises près de chez vous bénéficient de cette carte. De nombreux bénéficiaires souhaitent utiliser leur carte au sein de votre établissement. Pour qu'ils puissent toujours venir consommer chez vous, la mise à jour de votre TPE est indispensable. Contactez dès maintenant votre mainteneur pour l'effectuer en quelques minutes !



www.conecs.fr ou

0 892 680 655 Service 0.40 € / mn
+ prix appel

Du lundi au vendredi de 9h à 17h

CONECS